

PJ n° 22 :

Document du site NATURA 2000 le plus
proche du site : Le marais de Limagne



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301077 - Marais de Limagne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR8301077 1.3 Appellation du site : Marais de Limagne

1.4 Date de compilation : 30/11/1995 1.5 Date d'actualisation : 15/12/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



Date d'édition : 13/07/2018
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://mnh.mnhn.fr/sites/natura2000/FR83010ZZ>

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
					A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		0,8 (0,34 %)		P	C	C	C	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin		0,16 (0,07 %)		P	C	C	B	C
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		14,02 (5,99 %)		G	C	C	B	B
7110 Tourbières hautes actives	X	20,83 (9,9 %)		G	C	C	A	A
7140 Tourbières de transition et tremblantes		5,38 (2,3 %)		G	C	C	A	A
8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		0,07 (0,03 %)		G	C	C	A	C
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Ailno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	0,09 (0,04 %)		G	C	C	A	C
9120 Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>ilic-Fagenion</i>)		0,66 (0,28 %)		G	C	C	B	C
9130 Hétraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		24,73 (10,57 %)		G	C	C	A	B

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N14 : Prairies améliorées	40 %
N15 : Autres terres arables	6 %
N19 : Forêts mixtes	43 %

Autres caractéristiques du site

Caractéristiques géologiques :

Le marais de Limagne est une tourbière installée dans un cratère d'explosion (Maar) qui s'est développé dans les formations volcaniques du plateau du Devès, au niveau de la région géologique du Velay, au Sud-Est du Massif Central. Les coulées basaltiques recoupées par le cratère phréato-magmatique forment de petites falaises et présentent une pente de moins de 5% vers l'Est. Leur âge présumé est attribué au Villafranchien (entre les ères tertiaire et quaternaire). La mise en place du cratère achève la phase volcanique et les bordures des 2 maars ont été érodées et drainées par des ruisseaux. La dépression des 2 maars du marais a été comblée par des sédiments et a permis le développement d'une tourbière encore active.

8 éléments géologiques différents dans les environs du Marais de Limagne.

Le substratum de la région est constitué par des formations cristallines de gneiss et de granite.

Plateau d'origine volcanique avec plusieurs produits d'altération :

Les sédiments sur toute la surface du Marais de Limagne.

Le socle sur la partie Nord-Est du marais.

Les coulées basaltiques.

Les cônes stromboliens encadrant le Marais de Limagne.

2 maars remplis de tourbes au niveau du Marais de Limagne, 1 maar à environ 3km au Sud-Ouest (Beysac) et 2 maars à environ 2km à l'Ouest (Lespitalet).

Les brèches palagonitisées à l'Est du Marais.

Les éboullis et colluvions de pente sur les pentes du cratère en périphérie du maar.

Hydrologie et hydrogéologie :

Pluviométrie : 800 mm/an en moyenne sur le site.

1 marais.

83% des apports d'eau sur le marais proviennent de la pluviométrie tombant sur le bassin versant de Limagne et 17% des apports proviennent du bassin versant de la Doux.

1 exutoire superficiel du marais à l'origine du ruisseau de l'Ance alimenté par 44% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant de Limagne. Ce ruisseau est principalement alimenté par l'eau de pluie chutant sur la surface du maar.

2 exutoires souterrains situés autour et à l'extérieur du Marais, alimentés par 56% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant : infiltration et circulation des eaux en profondeur.

Vulnérabilité : Milieu tourbeux :

Menace d'assèchement sous l'effet de différents facteurs combinés : abaissement de l'exutoire, changement climatique...

Eutrophisation liée à l'intensification des pratiques agricoles.

Ensemble des prairies de fauche :

Agriculture intensive (sur-fertilisation, phytosanitaire...)

Fauche précoce

Pelouses calcicoles :

Boisement

Abandon du pâturage

Intensification des activités humaines (pâturage intensif, plantations, reconversion en culture...)



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Autre	30 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF Auvergne Maryse TORT.
 Document d'objectif approuvé le 14/04/2000.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
90	Autre protection	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Marais de Limagne	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Le site est composé essentiellement de parcelles privées avec pratiquement 70 % de la surface considérée. Ce site est très morcelé car plus de 400 propriétaires privés se le partagent. Un quart du site est attribué aux parcelles sectionales appartenant aux habitants des différents lieux-dits entourant le site.

Le marais en lui-même est constitué par 2 biens de section tandis que les 9 biens de section restants sont situés sur le bassin versant du site (6 sur la commune de St Jean-de-Nay et 3 sur la Commune de Siaugues).

La commune de Siaugues-Ste-Marie est propriétaire de 8.38 hectares sur le site comprenant pâturages, futaies de résineux et terre.

Le Conseil Général de la Haute-loire a acquis, en 2008, 0.67 ha de terrain, dont une parcelle comprenant la maison du lac.